

Fiche Technique : consultant environnement entreprise

Gabon

Objectifs de la mission

Mission de conseil environnemental structurée, du diagnostic au plan d'action, adaptée au contexte gabonais.

- Sécuriser la conformité réglementaire au Gabon et répondre aux attentes des donneurs d'ordre.
- Traduire les exigences (textes nationaux, ISO 14001) en pratiques opérationnelles réalistes.
- Cartographier obligations/risques, identifier les écarts et hiérarchiser les priorités.
- Concevoir un plan d'action opérationnel, chiffré et priorisé, avec indicateurs et gouvernance.
- Préparer et fiabiliser les autorisations et études d'impact, fluidifier l'instruction avec les autorités.
- Ancrer une amélioration continue alignée climat et économie circulaire, avec preuves et gains tracés.

Approche orientée résultats : livrables pragmatiques, plan pilotable par les équipes, documentation prête pour audits et contrôles.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, responsables QHSE/HSE, directeurs d'usine et de sites.
- Entreprises opérant au Gabon : mines et carrières, pétrole/terminaux portuaires/logistique, BTP, agroindustrie, hôtellerie/immobilier.
- Équipes de production/maintenance et sous-traitants à aligner sur des standards HSE opérationnels.
- Organisations préparant audits, renouvellements d'autorisations, études d'impact et exigences clients.
- Structures souhaitant déployer un Système de management environnemental (SME) aligné ISO 14001.

Durée de la mission

Délais indicatifs modulables selon le périmètre, la maturité du site et la criticité des écarts. Le suivi se poursuit de façon continue.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir le périmètre, les risques prioritaires et les acteurs	≈ 2 semaines
Diagnostic	Auditer les pratiques, collecter les preuves, mesurer les écarts	≈ 4 à 6 semaines
Plan d'action	Arbitrer, prioriser, budgéter et assigner	≈ 2 à 3 semaines
Suivi	Piloter l'exécution, corriger, capitaliser	Continu

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage et cartographie des obligations

- Clarifier périmètre, installations, parties prenantes et risques prioritaires.
- Cartographier textes applicables (nationaux/sectoriels), écarts et criticités.
- Structurer l'arborescence documentaire et les preuves disponibles.

2) Diagnostic terrain et analyses

- Entretiens ciblés, visites de site avec grilles d'audit et échantillonnage de preuves.
- Évaluation des déchets, eaux usées, émissions atmosphériques, stockages dangereux.
- Hiérarchisation des écarts selon gravité, fréquence, impacts.

3) Plan d'action opérationnel

- Actions correctives/préventives avec pilote, délai, indicateurs et critères d'acceptation.
- Arbitrages budgétaires et priorisation, tableau de bord synthétique.

4) Mise en œuvre et accompagnement sur site

- Gouvernance projet, comités de suivi, réalignements et résolution d'obstacles.
- Preuves de conformité créées, codifiées et archivées au fil de l'eau.

5) Conformité, autorisations et études d'impact

- Évaluation des besoins/renouvellements, coordination des pièces techniques.
- Plans de gestion environnementale et sociale pilotables, dialogue avec autorités.

6) Suivi, indicateurs et amélioration continue

- Tableau de bord équilibré (conformité, impact, efficacité) et revues régulières.
- Capitalisation du RETEX, mises à jour des procédures et du plan d'action.